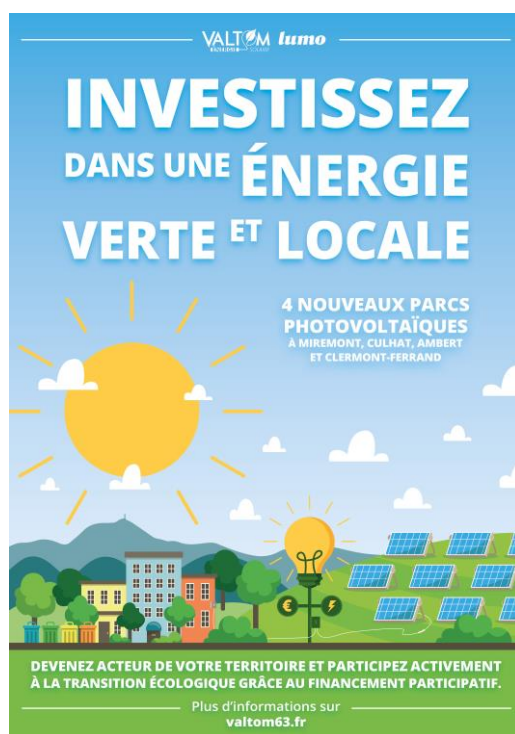


## Investissez dans une énergie verte et locale !

Clermont-Ferrand,

le 3 janvier 2022



### Création de quatre centrales photovoltaïques sur le département

Afin de répondre aux enjeux de la transition énergétique tout en maîtrisant les coûts de valorisation et de traitement des déchets ménagers, **VALTOM Energie Solaire\*** mène un projet de **création de centrales photovoltaïques** au sol sur quatre Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux de son territoire (parties du site dont l'exploitation est terminée). Les travaux sont achevés sur le site de Miremont, ils sont en cours sur les sites de Culhat, Clermont-Ferrand (site de Puy-Long) et Ambert. Une partie ou la totalité de ces sites, fermés après plusieurs années voire plusieurs décennies de stockage de déchets, fait l'objet d'un suivi régulier de la part du VALTOM (impact environnemental, suivi des rejets...). Leur transformation en centrales photovoltaïques représente l'opportunité de valoriser ces installations, tout en poursuivant leur suivi, obligatoire pendant 30 ans.

L'ensemble de ces sites permettra de produire, **sur une surface totale de 16 ha**, environ 24 000 MWh d'électricité renouvelable, ce qui représente la **consommation électrique annuelle de 9 200 habitants (hors chauffage)**.

## « Soleil Puydômois » : le financement participatif est lancé !

Afin de mobiliser les habitants et de les encourager à devenir des acteurs de leur territoire et à participer activement à la transition écologique, **un financement participatif est lancé sur la plateforme Lumo pour ce projet.**

Ce financement permet également aux habitants et aux collectivités de bénéficier directement de la valeur générée par le parc d'énergies renouvelables.

La somme ouverte au financement est de **200 000 euros**, à un taux d'intérêt brut de 4%. En **investissant 1 000 € pour soutenir ce projet**, vous contribuez donc à la production de plus de 1 475 kWh par an, soit l'équivalent de 31% de la consommation électrique annuelle de votre foyer.

Vous résidez dans le Puy-de-Dôme et le nord de la Haute-Loire (territoire du VALTOM) et vous souhaitez investir dans des énergies renouvelables locales ?

Rendez-vous sur [valtom63.fr](http://valtom63.fr)

### **\*VALTOM Energie Solaire**

*Fruit du partenariat entre le VALTOM, syndicat de valorisation et de traitement des déchets ménagers du puy de Dôme et du Nord de la haute Loire, et la société SERGIES, filiale du syndicat d'énergie de la Vienne, **VALTOM Energie Solaire**, a été créé en 2020. Cette société de projet a pour objet, la conception, l'installation, l'exploitation et l'entretien, de moyens de production d'énergies renouvelables, ainsi que la vente de l'énergie produite, sur le territoire du VALTOM.*

*Entreprise du Groupe SORÉGIÉS, SERGIES est majoritairement détenue par des collectivités territoriales. Elle a été créée en 2001 à l'initiative de 265 communes de la Vienne pour accompagner le développement des énergies renouvelables sur leur territoire. SERGIES compte aujourd'hui 180 centrales photovoltaïques (puissance totale de 90 MW), 14 parcs éoliens (128 MW), 36 centrales hydroélectriques (82 MW), ainsi que 4 unités de méthanisation/biogaz.*

### **\*La plateforme LUMO**

*Fintech française fondée en 2012, et intégrée au groupe Société Générale en 2018, Lumo est la plateforme d'investissement participatif de référence en faveur de la transition écologique et sociale. Elle permet aux particuliers et aux entreprises de participer au financement de projets ayant un impact positif.*

*Depuis sa création, Lumo rassemble une communauté de 20 000 Lumonautes ayant participé à plus de 120 collectes en France, pour un montant total de 17 millions d'euros. Cet engagement a permis la production de 822 Gwh d'électricité bas carbone chaque année, équivalente à la consommation de 157 700 foyers, et d'éviter 66 000 tonnes de CO2 par an.*

*Lumo est aussi la première start-up française labellisée B-Corp.*

[www.lumo-france.com](http://www.lumo-france.com)

*Lumo vous recommande d'être vigilant avant tout investissement. Les investissements comportent un risque d'illiquidité, un risque d'avoir un rendement inférieur aux attentes et un risque de perte totale ou partielle du montant investi. Diversifiez votre épargne, n'investissez que l'argent dont vous n'avez pas besoin à court terme et n'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas.*

### **Contact presse :**

Céline JOULIN – Directrice de la communication et de la prévention du VALTOM - [cjoulin@valtom63.fr](mailto:cjoulin@valtom63.fr)

Florence SCHWOB – Responsable Communication & RSE de Lumo – [florence@lumo-france.com](mailto:florence@lumo-france.com)